



Croissance de la population francophone de la Nouvelle-Écosse

Un plan d'action pour le succès

2022–2025

© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2022

Travail, Compétences et Immigration
Affaires acadiennes et Francophonie
Octobre 2022

ISBN : 978-1-77448-416-6

Croissance de la population francophone de la Nouvelle-Écosse

Un plan d'action pour le succès

2022–2025

Message des ministres

En tant que ministres du Travail, des Compétences et de l'Immigration (TCI) et des Affaires acadiennes et de la Francophonie, nous sommes conscients de la valeur et de l'importance d'avoir des communautés francophones croissantes et accueillantes en Nouvelle-Écosse.

La communauté acadienne de la Nouvelle-Écosse est l'une des plus anciennes au Canada et constitue une partie essentielle de l'identité et du patrimoine de la Nouvelle-Écosse depuis plus de 400 ans.

La Nouvelle-Écosse a maintenant une population de plus d'un million d'habitants, et sa croissance se poursuit chaque jour. Nous nous efforçons de continuer sur cette lancée et de faire en sorte que les nouveaux arrivants francophones prennent part à l'avenir prometteur de la Nouvelle-Écosse.

L'immigration est une priorité pour la province et nous avons pour objectif d'accroître considérablement notre population grâce à l'augmentation de l'immigration. TCI s'efforce d'attirer en Nouvelle-Écosse des nouveaux arrivants de tout le Canada et du monde entier ainsi que de les mettre en contact avec les services de soutien dont ils ont besoin pour s'établir dans les communautés des différentes régions de la province.

Nous sommes conscients de la valeur des nouveaux arrivants francophones pour la Nouvelle-Écosse. L'immigration francophone joue un rôle essentiel dans le soutien des communautés francophones et acadiennes en augmentant le nombre total de nouveaux arrivants en Nouvelle-Écosse afin de répondre aux besoins en main-d'œuvre de la province.

Le premier Plan d'action pour l'immigration francophone en Nouvelle-Écosse 2019-2021 a défini l'orientation stratégique pour faire progresser l'immigration francophone et a mis en évidence des nouvelles possibilités. En collaboration avec l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie et les partenaires de la communauté francophone, nous utiliserons le plan intitulé « Croissance de la population francophone de la Nouvelle-Écosse – Un plan d'action pour le succès 2022-2025 » pour tirer parti du premier plan et accroître davantage la population francophone en Nouvelle-Écosse.

Le plan d'action 2022-2025 prévoit des efforts en matière de :

- ▶ Mobilisation des partenaires
- ▶ Promotion et mesures pour attirer les immigrants
- ▶ Programmes de croissance démographique
- ▶ Établissement permanent et inclusion
- ▶ Recherche et évaluation des progrès

Grâce à ces efforts inclusifs et intégrés, la province vise à atteindre ou à dépasser les objectifs que le gouvernement fédéral a fixés relativement aux immigrants francophones au Canada.

Nous avons hâte de continuer à travailler avec la Fédération acadienne de la Nouvelle Écosse, le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse, l'Université Sainte-Anne, le Conseil scolaire acadien provincial et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et nous les remercions pour leurs contributions et leur collaboration.

Grâce à un effort de collaboration à l'échelle du gouvernement et avec nos partenaires nous continuerons à tirer parti de notre croissance et de notre succès et à faire en sorte que la Nouvelle-Écosse soit un endroit où tout le monde peut travailler, apprendre, vivre et s'épanouir.



L'hon. Jill Balser

Ministre du Travail, des Compétences et de l'Immigration



L'hon. Colton LeBlanc

Ministre des Affaires acadiennes et de la Francophonie

Table des matières

Message des Ministres	1
Contexte	2
Élaboration d'un Nouveau Plan D'action	6
Plan d'action pour la croissance de la population francophone	7
Secteurs d'intervention clés	7
1. Mobilisation des partenaires	7
2. Promotion et mesures pour attirer les immigrants francophones	8
3. Programmes de Croissance démographique	10
4. Établissement permanent et inclusion	11
5. Recherche et évaluation des progrès	12
Glossaire des sigles et acronymes	14

Contexte

En 2018-2019, l'Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse (à l'époque) et l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie (OAAF) se sont associés pour lancer le premier Plan d'action pour l'immigration francophone en Nouvelle-Écosse (PAIF) en mars 2019. Ce plan coordonnait les efforts d'immigration francophone pour soutenir les communautés acadiennes et francophones en augmentant le recrutement d'immigrants économiques francophones dans la province grâce à des efforts stratégiques dans cinq domaines clés :

- ▶ Mobilisation des intervenants
- ▶ Marketing
- ▶ Mesures pour attirer les immigrants francophones
- ▶ Intégration et établissement permanent des immigrants en Nouvelle-Écosse
- ▶ Recherche et évaluation des progrès

La Nouvelle-Écosse a connu du succès en matière d'immigration francophone depuis le lancement du Plan d'action pour l'immigration francophone (PAIF). En effet, en décembre 2021, la Nouvelle-Écosse a franchi une étape importante en matière de population, puisque la province a dépassé le million d'habitants. Cette croissance démographique a été soutenue par une augmentation significative du nombre de candidats francophones approuvés par les programmes d'immigration provinciaux (voir Tableau 1 ci-dessous). Dans l'évaluation de nos succès, ces deux tableaux nous serviront de point de référence.

Tableau 1 – Candidats francophones approuvés par le Programme des candidats de la Nouvelle-Écosse

	2017	2018	2019	2020	2021
TOTAL	7	7	221	200	156
% de toutes les désignations approuvées	0,47 %	0,50 %	13,72 %	10,53 %	6,40 %
Toutes les candidatures	1 477	1 400	1 610	1 900	2 443

Les candidats approuvés par la province font ensuite une demande de résidence permanente auprès du gouvernement fédéral. Ce sont les données utilisées par le gouvernement fédéral pour son objectif (voir Tableau 2 ci-dessous).

Tableau 2 – Nombre de francophones devenant résidents permanents (RP) en Nouvelle-Écosse

	2017	2018	2019	2020	2021
Francophones	47	45	117	161	178
% de toutes les admissions de RP	1 %	0,8 %	1,5 %	4,6 %	2 %
Toutes les admissions de RP	4 513	5 964	7 581	3 508	9 018

Cette croissance du nombre de nouveaux arrivants francophones a été obtenue grâce à une mobilisation mieux coordonnée des principaux intervenants francophones et à une augmentation de l'activité de recrutement francophone à l'échelle internationale.

Nouvelle-Écosse

La croissance démographique est une priorité pour la Nouvelle-Écosse. La province doit prendre des mesures audacieuses pour atteindre l'objectif de deux millions d'habitants d'ici 2060. L'immigration, de même que la migration interprovinciale et l'établissement permanent des nouveaux arrivants sont essentiels pour l'avenir et l'économie de notre province. Afin de réussir à attirer et à retenir les nouveaux arrivants dans notre province et dans nos communautés, nous devons travailler ensemble pour :

- ▶ Aider les employeurs à répondre à leurs besoins en main-d'œuvre;
- ▶ Comprendre les possibilités et les défis liés à la croissance de notre population;
- ▶ Aider les nouveaux arrivants et leurs familles à vouloir rester et s'établir ici.

La direction de l'Immigration et de la Croissance Démographique (ICD) du ministère du Travail, des Compétences et de l'Immigration (TCI) est responsable d'attirer, d'intégrer et de retenir les immigrants et les nouveaux arrivants dans la province. Pour ce faire elle joue un rôle de premier plan pour mobiliser les intervenants et travailler avec eux en vue de bien positionner la Nouvelle-Écosse pour la croissance.

En vertu d'une entente avec le ministère fédéral Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), ICD administre le Programme des candidats de la Nouvelle Écosse (PCNE) et partage l'administration du Programme d'immigration au Canada atlantique. Ces programmes sont mis en œuvre dans le cadre de la catégorie économique de l'immigration.

L'OAAF est chargé d'appliquer la *Loi sur les services en français*¹ afin de s'assurer que le gouvernement connaît et comprend les besoins de la communauté acadienne et francophone et qu'il soutient sa vitalité au moyen de multiples programmes de financement. L'OAAF travaille à la mise en place de partenariats mutuels et bénéfiques du point de vue provincial, national et international.

¹ [French-language Services Act - Loi sur les services en français \(nsls.ca\)](https://www.nsls.ca/fr/la-loi-sur-les-services-en-francais)

À l'heure actuelle, ICD et l'OAAF soutiennent les efforts de croissance et de rétention de la population francophone de manières suivantes :

- ▶ TCI administre le PCNE et appuie l'administration du Programme d'immigration au Canada atlantique.
- ▶ Pour fournir des services d'établissement aux immigrants francophones, TCI appuie financièrement trois organismes provinciaux : la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE), le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDENE) et l'Université Sainte-Anne.
- ▶ TCI coordonne les campagnes de marketing et les activités de recrutement nationales et internationales et fournit, en collaboration avec les partenaires acadiens et francophones, un soutien complet aux nouveaux arrivants dans les communautés de la province.
- ▶ TCI et l'OAAF participent à des comités provinciaux et atlantiques sur l'immigration francophone afin de coordonner les efforts d'immigration et de partager l'information.
- ▶ TCI et l'OAAF font équipe pour le recrutement international de candidats francophones dans les pays francophones.
- ▶ L'OAAF finance des projets communautaires pour la promotion de la culture acadienne et francophone.
- ▶ L'OAAF travaille à la promotion de la langue française et de la culture acadienne auprès des employés du gouvernement.

Canada

Le Plan d'action pour les langues officielles – 2018-2023 du gouvernement fédéral présente des mesures clés pour accroître l'immigration francophone. Il comprend 40,8 M\$ pour soutenir les mesures visant à attirer les immigrants francophones hors Québec et à les inciter à s'établir de façon permanente, afin que ceux-ci représentent 4,4 pour cent de l'ensemble des immigrants au Canada d'ici 2023.

Le gouvernement fédéral a déposé un projet de loi visant à moderniser la *Loi sur les langues officielles* qui inclut l'immigration francophone comme solution pour soutenir les communautés acadiennes et francophones hors Québec.

Les efforts fédéraux ont également abouti à des changements dans les programmes d'immigration qui favorisent l'augmentation de l'immigration francophone, notamment :

- ▶ Des points supplémentaires dans le système fédéral Entrée express pour les compétences linguistiques en français;
- ▶ Un parcours d'intégration francophone coordonné au moyen de Connexions francophones²;
- ▶ Du financement pour l'initiative des communautés francophones accueillantes pour aider les collectivités à l'échelle du pays à accueillir de nouveaux immigrants dans leur région;

² (<https://www.connexionsfrancophones.ca/fra>)

- ▶ La mise en œuvre du programme Mobilité francophone pour aider les employeurs hors Québec à embaucher des travailleurs temporaires francophones;
- ▶ La poursuite et l'amélioration des activités de marketing et de recrutement ciblant les immigrants francophones par groupes, comme Destination Canada.

Au niveau du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral, le recrutement et l'établissement permanent des immigrants francophones³ sont une priorité. Des efforts en matière d'immigration francophone sont déployés pour répondre à cette priorité.

³ La Nouvelle-Écosse a adopté la définition d'IRCC selon laquelle un immigrant d'expression française est un immigrant dont le français est la première langue officielle canadienne d'usage. Cela comprend les résidents permanents qui déclarent la connaissance du « français seulement » comme langue officielle; ou ceux qui déclarent la connaissance « du français et de l'anglais » comme langues officielles, ainsi que le français comme la langue dans laquelle ils sont le plus à l'aise.

Élaboration d'un Nouveau Plan D'action

À partir du printemps 2021, TCI et l'OAAF ont travaillé avec la FANE, le CDENE, l'Université Sainte-Anne, le Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) pour élaborer la prochaine itération du plan d'immigration francophone.

Le processus a permis de relever de nombreuses forces dans le plan actuel et des possibilités dans l'élaboration d'un nouveau plan. Les partenaires acadiens et francophones de la Nouvelle-Écosse reconnaissent que cet effort ciblé pour augmenter le nombre de nouveaux arrivants francophones soutient la vitalité des communautés acadiennes et francophones de la Nouvelle-Écosse.

Le nouveau plan d'action poursuivra cette approche partagée et pourra être adapté pour continuer à tenir compte de la mise en œuvre des mesures et des objectifs clés.

Croissance démographique

En 2021, le mandat de TCI a été élargi pour inclure des priorités en matière de croissance démographique au moyen du recrutement et de l'établissement permanent d'immigrants et de migrants interprovinciaux. TCI a des objectifs clairs en ce qui concerne les mesures visant à attirer un plus grand nombre de migrants interprovinciaux, à augmenter le nombre d'immigrants arrivant en Nouvelle-Écosse et à exploiter l'accroissement de la population pour soutenir la croissance et la reprise économiques. Les efforts visant à augmenter l'immigration francophone s'harmonisent et, dans le cadre du mandat de croissance démographique, incluent maintenant les migrants interprovinciaux.

En reconnaissance de cette possibilité pour la Nouvelle-Écosse, le PAIF a évolué pour devenir le plan intitulé « Croissance de la population francophone de la Nouvelle-Écosse – Un plan d'action pour le succès 2022-2025 », qui comprend les cinq secteurs d'intervention clés suivants :

1. Mobilisation des partenaires
2. Promotion et mesures pour attirer les immigrants
3. Programmes de croissance démographique
4. Établissement permanent et inclusion
5. Recherche et évaluation des progrès

Le leadership sur la vision provinciale de la croissance démographique francophone est essentiel pour harmoniser les activités et obtenir un soutien de la part des réseaux et des communautés. Le nouveau plan d'action sera dirigé par TCI avec le soutien de l'OAAF. Tous deux s'engagent à mettre en œuvre ce plan ensemble, en coordination avec les partenaires acadiens et francophones.

La mobilisation des partenaires acadiens et francophones mise sur les initiatives et les comités acadiens et francophones existants et sera revue et surveillée en permanence tout au long de la mise en œuvre du présent plan.

Plan d'action pour la croissance de la population francophone

Secteurs d'intervention clés

1. MOBILISATION DES PARTENAIRES

Objectif – les partenaires acadiens et francophones pour soutenir l'augmentation de l'immigration économique francophone et de la migration interprovinciale, et communiquer avec eux.

- ▶ TCI sera en contact avec les employeurs et les candidats à l'immigration au moyen d'événements stratégiques visant à attirer les candidats (à l'échelle nationale et internationale).
- ▶ L'OAAF assurera la liaison avec la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse pour mieux comprendre et représenter ses besoins.

Mesures

1.1 Être en contact avec les employeurs et les candidats afin d'améliorer la compréhension et l'utilisation des programmes d'immigration provinciaux.

1.2 TCI mobilise les intervenants en immigration, notamment le gouvernement fédéral, les autres ministères provinciaux, les municipalités et les communautés.

- ▶ S'engager auprès de IRCC, collaborer pour différents événements et inclure la participation d'employeurs et de partenaires acadiens et francophones dans le recrutement d'étudiants internationaux, au besoin.
- ▶ Appuyer les initiatives d'immigration comme le projet pilote de Communauté francophone accueillante de Clare.

1.3 Appuyer les efforts visant à clarifier le processus d'autorisation d'exercer pour les personnes formées à l'étranger et pour les migrants interprovinciaux (s'il y a lieu).

- ▶ Soutenir les initiatives à intervenants multiples, y compris les groupes de travail et d'autres ministères provinciaux sur la reconnaissance des titres de compétences étrangers, notamment pour :
 - Le personnel enseignant francophone qualifié (éducation de la petite enfance, primaire et secondaire).
 - Le personnel infirmier et en soins continus.
 - D'autres professions pertinentes selon les indicateurs du marché du travail.
- ▶ Mettre l'accent sur la migration interprovinciale du personnel enseignant francophone afin de réduire les problèmes liés à la reconnaissance des titres de compétences.

1.4 Accroître l'engagement auprès des organisations francophones clés en mettant en œuvre le présent plan d'action.

- ▶ Tenir des réunions semestrielles avec des partenaires acadiens et francophones clés à un à n niveau gestionnaire.
- ▶ Tenir des réunions trimestrielles au niveau opérationnel pour examiner les progrès réalisés et planifier les initiatives et les événements de collaboration.
- ▶ Participer aux plus grandes réunions de la communauté et des organisations francophones, y compris les assemblées générales annuelles, les séances de planification stratégique et les consultations.

1.5 Pour TCI et l'OAAF, continuer à communiquer et à collaborer avec les principales organisations francophones et à assurer la mobilisation continue des intervenants et partenaires provinciaux, atlantiques et nationaux.

- ▶ Réseau en immigration francophone de la Nouvelle-Écosse (RIFNE)
- ▶ Comité atlantique sur l'immigration francophone (CAIF)
- ▶ Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA)
- ▶ Comités et groupes de travail fédéraux, provinciaux et territoriaux

1.6 Continuer à travailler avec les partenaires provinciaux en matière d'éducation pour :

- ▶ Promouvoir les possibilités pour les étudiants francophones d'étudier en Nouvelle-Écosse et d'y rester après l'obtention de leur diplôme.
- ▶ Améliorer la compréhension des voies d'immigration permettant aux étudiants internationaux de rester dans la province après l'obtention de leur diplôme.
- ▶ Explorer de nouvelles possibilités pour appuyer le recrutement d'étudiants francophones internationaux et nationaux dans la province.

2. PROMOTION ET MESURES POUR ATTIRER LES IMMIGRANTS FRANCOPHONES

Objectif – Attirer les immigrants et les migrants interprovinciaux francophones en Nouvelle-Écosse au moyen de campagnes de marketing et de matériel promotionnel qui les incitent à déménager en Nouvelle-Écosse et à s'y établir de façon permanente.

- ▶ TCI continuera de mettre au point des outils de communication, du matériel et des événements promotionnels.
- ▶ L'OAAF appuiera TCI (p. ex., participation à des événements internationaux), en partageant les coûts de la traduction en français (dans le cadre de l'*Entente Canada-Nouvelle-Écosse*) et en appliquant une lentille acadienne et francophone au développement des produits.

Mesures

2.1 Mener des campagnes de marketing ciblées, à l'échelle nationale et internationale, qui font la promotion du mode de vie, du travail et des possibilités d'immigration en Nouvelle-Écosse.

2.2 Accroître la connaissance de la Nouvelle-Écosse par la préparation et la distribution de matériel de marketing.

- ▶ Élaborer des outils de marketing (imprimés, contenu Web, vidéos, images) pour accroître la connaissance du mode de vie, des possibilités d'emploi dans la province et des programmes et services d'immigration.
- ▶ Revoir et mettre à jour le site Web de marketing afin d'y intégrer un contenu pertinent pour les nouveaux arrivants francophones.⁴
- ▶ Raconter des succès et des témoignages portant sur l'immigration francophone, notamment des récits sur des entreprises qui ont engagé des immigrants qui parlent français et sur des francophones qui se sont établis en Nouvelle-Écosse.
- ▶ Promouvoir la Nouvelle-Écosse par des annonces ciblées et des campagnes dans les médias sociaux.
- ▶ Promouvoir les possibilités culturelles et éducatives de la Nouvelle-Écosse.

2.3 Élaborer un plan de communication pour la promotion de la migration francophone.

- ▶ Communiquer l'importance de l'immigration francophone à des moments précis comme durant la Semaine nationale de l'immigration francophone (novembre) et la Journée de réflexion sur l'immigration francophone (mars).
- ▶ Utiliser les véhicules existants pour promouvoir la migration francophone (p. ex., les médias sociaux de TCI et de l'OAAF, ainsi que la page Web Vivre en Acadie et les médias sociaux).
- ▶ Publier des messages clés sur la vie en Nouvelle-Écosse et les avantages d'embaucher des francophones.
- ▶ Publier des messages clés pour sensibiliser les gens à la Nouvelle-Écosse et aux possibilités pour les francophones de s'établir dans la province.

2.4 Promouvoir la Nouvelle-Écosse dans les efforts de recrutement à l'échelle nationale et internationale pour les nouveaux arrivants francophones.

- ▶ Participer à des événements de recrutement stratégiques organisés par TCI ou en partenariat avec IRCC (p. ex., Destination Canada, Destination Acadie, présentations de webinaires, salons de l'emploi virtuels).
- ▶ Explorer de nouvelles possibilités en partenariat avec les intervenants et les employeurs provinciaux, régionaux et communautaires pour offrir de l'information sur les voies d'accès à la résidence permanente aux travailleurs étrangers temporaires qui souhaitent s'établir en Nouvelle-Écosse.

⁴ Un nouvel arrivant francophone comprend les immigrants et les migrants interprovinciaux francophones.

- ▶ Travailler avec des partenaires économiques et communautaires dans le cadre d'efforts ciblés pour attirer des candidats francophones d'autres régions du Canada afin de combler les besoins en main-d'œuvre de la Nouvelle-Écosse.

2.5 Soutenir l'établissement permanent des résidents temporaires francophones (p. ex., les étudiants internationaux, les travailleurs étrangers temporaires) en partageant de l'information sur les voies et les critères de résidence permanente.

- ▶ Faire des présentations sur les campus avec IRCC dans les universités ayant des étudiants internationaux francophones.
- ▶ Poursuivre l'initiative sur les campus d'ICD afin de dialoguer avec les étudiants internationaux individuellement et/ou en petits groupes.
- ▶ Présenter des exposés aux travailleurs étrangers temporaires et aux détenteurs de permis de travail qui sont en Nouvelle-Écosse.

3. PROGRAMMES DE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

Objectif – Avoir des campagnes et des programmes novateurs et adaptés pour attirer et retenir les immigrants et les migrants interprovinciaux francophones en Nouvelle-Écosse.

- ▶ ICD offre une variété d'options dans le cadre du PCNE et du Programme d'immigration au Canada atlantique qui peuvent être utilisées par les candidats internationaux francophones. ICD a fait preuve d'innovation et a utilisé les volets existants du PCNE pour cibler les candidats francophones (p. ex., tirages francophones dans le cadre du volet Priorités du marché du travail du PCNE). Elle surveille continuellement les programmes et les volets d'immigration pour en évaluer l'utilisation et le succès.
- ▶ ICD coordonne des campagnes visant à attirer les migrants interprovinciaux et à leur fournir un soutien avant et après leur arrivée au moyen d'un réseau de navigateurs communautaires.

Mesures

3.1 Travailler avec les intervenants et les fournisseurs de services d'établissement afin de maximiser l'utilisation des programmes existants pour soutenir l'immigration francophone, notamment :

- ▶ Le programme fédéral Mobilité francophone, qui peut être converti en une voie de résidence permanente, pour faciliter le recrutement de candidats francophones dans la province (p. ex. fournisseurs de services d'établissement, Communauté francophone accueillante de Clare).
- ▶ Les voies d'immigration provinciales, y compris le PCNE et le Programme d'immigration au Canada atlantique.

3.2 Explorer les possibilités de favoriser le recrutement d'immigrants francophones dans le cadre du PCNE.

3.3 Explorer les moyens d'améliorer la connexion des candidats francophones du volet Priorités du marché du travail du PCNE avec des ressources visant à rendre le marché du travail plus attirant, y compris une meilleure connaissance des voies d'accès au permis d'exercer dans les professions réglementées.

4. ÉTABLISSEMENT PERMANENT ET INCLUSION

Objectif – Appuyer l'établissement permanent et l'inclusion des immigrants et des migrants interprovinciaux francophones en Nouvelle-Écosse par l'accès à des services en français.

- ▶ Pour fournir des services d'établissement aux immigrants francophones, ICD appuie financièrement trois organismes provinciaux : la FANE, le CDENE et l'Université Sainte-Anne.
- ▶ L'OAAF met à disposition du financement aux organismes acadiens et francophones pour appuyer des projets inclusifs liés à la culture, à l'éducation, à la langue et à l'économie qui contribuent à renforcer la vitalité des communautés.

Mesures

4.1 En partenariat avec les fournisseurs de services d'établissement et d'autres ministères, explorer les moyens de renforcer les services destinés aux immigrants francophones et aux migrants interprovinciaux.

- ▶ Rencontrer les fournisseurs de services d'établissement francophones afin de mieux comprendre les forces et les possibilités liées aux services d'établissement pour les immigrants francophones dans le cadre d'un examen du Programme de financement de l'établissement des immigrants d'ICD, y compris l'exploration des moyens d'élargir les services aux migrants interprovinciaux.
- ▶ Travailler avec les ministères provinciaux et fédéraux pour déterminer les besoins et les priorités en matière de programmes pour les étudiants francophones, y compris les services pour les étudiants et les diplômés internationaux et les programmes pour les enfants d'âge scolaire.
- ▶ Cerner les obstacles à l'accès et à la connaissance des services d'établissement pour les immigrants et les migrants interprovinciaux francophones qui ont une incidence sur l'intégration sociale et les liens communautaires.

4.2 Promouvoir l'utilisation des services d'établissement dans les deux langues officielles auprès des candidats désignés dans le cadre du PCNE et veiller à ce que les employeurs utilisant le Programme d'immigration au Canada atlantique facilitent l'accès des candidats aux services d'établissement dans la langue officielle canadienne de leur choix.

- ▶ Continuer à offrir de l'information sur l'accès aux services d'établissement francophones financés par la province de la Nouvelle-Écosse.
- ▶ Continuer à promouvoir les services d'établissement disponibles en français pour les candidats sur le site Web et les réseaux sociaux de TCI.

4.3 Explorer et promouvoir le financement et les ressources pour soutenir l'immigration francophone, y compris :

- ▶ Le Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement fédéral, qui comprend l'augmentation de la disponibilité et de l'accessibilité de la formation en langues officielles pour les immigrants francophones, ainsi qu'un parcours d'intégration consolidé pour les francophones.
- ▶ Les possibilités liées à la modernisation de la *Loi sur les langues officielles*.
- ▶ Les possibilités de partenariat avec les provinces de l'Atlantique par l'entremise de la Table de l'immigration et de l'attraction de l'Atlantique (TIAA) et du Partenariat pour la main-d'œuvre de l'Atlantique.
- ▶ Les ententes existantes comme l'*Entente Canada–Nouvelle-Écosse* relative aux services en français et l'*Accord de coopération et d'échanges entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse en matière de francophonie*.

5. RECHERCHE ET ÉVALUATION DES PROGRÈS

Objectif – Suivre et mesurer les progrès réalisés en matière de croissance démographique francophone et les résultats de l'établissement, y compris les données sur le marché du travail, la réussite de l'établissement et la décision de s'établir en Nouvelle-Écosse.

- ▶ ICD est responsable de mesurer la croissance démographique et d'évaluer les résultats du Plan d'action.
- ▶ ICD surveille les résultats du Programme de financement de l'établissement des immigrants et dirige le processus d'examen de 2022.
- ▶ L'OAAF surveille les résultats du financement accordé aux organismes acadiens et francophones pour soutenir des projets inclusifs liés à la culture, à l'éducation, à la langue et à l'économie qui contribuent à renforcer la vitalité de la communauté.

Mesures

5.1 Suivre l'avancement du Plan d'action.

- ▶ Mettre au point des indicateurs pour mesurer les progrès et établir un processus d'évaluation.
 - Définir les sources de données à évaluer dans le cadre du PCNE et du Programme d'immigration au Canada atlantique (employeur et candidat).
 - Incorporer les données sur les motivations à déménager en Nouvelle-Écosse à partir des sondages de la Medical Services Insurance (MSI) de la Nouvelle Écosse remplis par les migrants interprovinciaux francophones.
- ▶ Partager les résultats lors de réunions trimestrielles avec les partenaires acadiens et francophones (FANE, CDENE, Université Sainte-Anne, CSAP, APECA).
- ▶ Faire un rapport annuel à un niveau gestionnaire sur les progrès du plan.

5.2 Travailler avec des partenaires au sein du gouvernement et de la communauté pour mieux comprendre les besoins du marché du travail dans les communautés francophones de la Nouvelle-Écosse et les besoins en main-d'œuvre francophone.

- ▶ Collaborer avec le CDENE et d'autres intervenants à la recherche sur les besoins du marché du travail des employeurs et des communautés acadiennes et francophones de la province.

5.3 Tirer parti des groupes de recherche existants pour déterminer les meilleures pratiques en matière d'immigration francophone et de migration interprovinciale et entreprendre des recherches à l'échelle provinciale, régionale et pancanadienne.

- ▶ Appuyer le groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'immigration francophone.
- ▶ Intégrer une perspective francophone dans tous les projets de recherche de TCI et dans l'examen du Programme de financement de l'établissement des immigrants de 2022 de TCI.
- ▶ Partager l'information avec les établissements universitaires et participer à des projets connexes afin d'accroître les connaissances des chercheurs de la Nouvelle-Écosse.

Glossaire des sigles et acronymes

APECA – Agence de promotion économique du Canada atlantique

CAIF – Comité atlantique sur l'immigration francophone

CDENE – Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse

CSAP – Conseil scolaire acadien provincial

FANE – Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse

FCFA – Fédération des communautés francophones et acadienne

ICD – Direction de l'immigration et de la croissance démographique

IRCC – Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

PAIF – Plan d'action pour l'immigration francophone

PCNE – Programme des candidats de la Nouvelle Écosse

OAAF – Office des affaires acadiennes et de la francophonie

TCI – Ministère du Travail, des Compétences et de l'Immigration

RIFNE – Réseau en immigration francophone de la Nouvelle-Écosse

TIAA – Table de l'immigration et de l'attraction de l'Atlantique



NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE